

<http://pierrealainmillet.fr/de-la-decouverte-des-techniques-a>



Semaine du développement durable sur l'énergie

de la découverte des techniques à l'école au choix du mode de gestion en mairieâ€!

- DHD -

Date de mise en ligne : vendredi 12 avril 2013

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La semaine du développement durable début avril était sur le thème de l'énergie cette année. C'est normal avec le grand débat sur la transition énergétique lancé par le gouvernement et dont j'ai parlé précédemment.

Mais ça tombait bien car la ville multiplie les actions ces dernières années, avec le remplacement de chaudières fuel par des chaudières bois dans deux groupes scolaires, la poursuite des travaux d'isolation pour réduire notre facture énergétique, les efforts pour réduire les consommations électriques, autant avec la gestion rationnelle des équipements informatiques qu'avec l'évolution de l'éclairage public vers les technologies LED (en gros 4 fois moins consommatrices)

http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/20130404_153932-74d4c.jpg

Mais les projets techniques ne sont pas tout. Il faut aussi qu'ils soient connus et compris des citoyens et usagers pour pouvoir faire évoluer les usages concrets de l'énergie. En effet, certains peuvent ne voir que leur intérêt immédiat de court terme dans un contexte où les offres commerciales ne manquent pas. C'est ainsi qu'il est difficile de résister aux promesses de gain du photovoltaïque individuel, gains qui seront payés en fait par vos voisins sur leur facture EDF

Donc, cette semaine était une bonne occasion de faire connaître les actions de la ville avec une exposition au 3^e étage réalisée par les services municipaux. On pouvait par exemple voir les « DPE », ces affichages normalisés des performances énergétiques des bâtiments. Ils sont progressivement affichés à l'entrée des bâtiments eux-mêmes, et mis à jour à chaque opération, ce qui permettra à chacun de suivre les progrès. C'est le même principe que pour les équipements électroménagers, avec une lettre 'A' « très bien » jusqu'à 'F' « équipement beaucoup trop consommateur rapporté à sa surface »

On peut alors relire les projets de la ville avec cet indicateur « un projet qui fait passer cette école de la classe D à la classe C ». peut-on aller plus loin et passer à la classe « B » ? combien ça coûterait ?

http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/20130404_154823-5481d.jpg

En complément de cette exposition, ce sont deux groupes scolaires qui ont accueillis des animations organisées avec les agents de la ville du service environnement et du service énergie pour expliquer aux enfants les principes de base de l'énergie, des énergies renouvelables et des économies d'énergies. J'ai participé à cette initiative sur l'école Charréard et j'avoue avoir été impressionné par la participation des enfants. Nul doute que les enseignants avaient préparé le terrain, mais beaucoup de questions étaient très intéressantes et montraient qu'ils avaient retenu des choses, et qu'ils s'intéressaient au sujet. A vrai dire, il a fallu écarter sur la fin, car il était prévu quatre stands, mais chacun aurait pu durer 1/2 heure par groupe. Et l'initiative devait durer une heure

http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/20130404_153917-36bf3.jpg

Donc un stand pour reconnaître les matériaux d'isolation, un autre pour connaître le circuit de l'eau, un troisième pour constater les consommations différentes de différents types d'ampoules, et un dernier sur les techniques du chantier d'isolation.. qui était en cours justement dans le groupe scolaire..

Il restait jeudi soir à passer du terrain aux décisions stratégiques pour l'avenir du réseau de chaleur de la ville après 2014. C'était l'objet du conseil citoyen du développement humain durable qui a vrai dire, a surtout réuni les habitués du conseil de transparence du réseau de chaleur. Je reviendrai sur le contenu des présentations du groupement de cabinet d'étude détaillant les scénarios possibles pour l'avenir du réseau avec les éléments de

décision pour le choix du mode de gestion.

Mais j'ai commencé par situer l'enjeu de ce réseau dans ce contexte de la transition énergétique vue de Vénissieux. D'abord en rappelant les objectifs du débat national avec les questions à mettre en débat. C'est le cas de la « sobriété énergétique », car on sait que des milliers de familles pauvres sont « sobres » par obligation quand on leur coupe l'accès à l'énergie. Il faut donc expliquer qu'au delà de la chasse au gaspillage, nous avons besoin de chercher systématiquement l'efficacité énergétique, donc la réduction des consommations, mais il faut toujours préciser « pour un service de même qualité, accessible à tous » ! Pour faire court, la « sobriété » ne doit pas être un masque pour « l'austérité ».

De même, il y a débat sur les objectifs prioritaires. En général, on cite la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'action climatique, mais certains défendent en fait une autre priorité, réduire la part du nucléaire jusqu'à en sortir, et souvent, ils sont prêts à accepter la progression du gaz ou du charbon comme combustible, c'est le cas en Allemagne, avec comme conséquence une hausse des émissions carbonées.

Enfin, un troisième thème de discussion montre des contradictions, la place du service public et le rôle des acteurs nationaux et locaux. Car derrière le mot à la mode de la « territorialisation » du système énergétique, se cache pour certains en fait la déréglementation et la fin du service public national ! A chacun son réseau, ses tarifs, ses règles d'accès et son financement des investissements. Selon que vous serez puissant ou misérable.

<http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/ccdhd04042013-06574.png>

Ces débats sont importants pour continuer à agir et nous fixer des priorités à notre échelle. Nous partons d'une situation originale, puisque avec un réseau de chaleur qui sert en équivalent logement la moitié de la ville, et qui est alimenté par de la chaleur bois à 40%, on a déjà atteint les 20% de renouvelables dans le chauffage

[<http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/ccdhd04042013b2-e943a.png>]

On peut donc viser des objectifs sur ce plan très au delà de ceux du Grenelle de l'environnement. Sachant que nous avons aussi un travail important engagé sur l'isolation et la réduction des consommations électriques, issu d'un « audit énergétique global » réalisé en 2008 et qui a fondé le plan de travail depuis avec de nombreuses initiatives réalisées (chaufferies bois dans les écoles, réduction des consommations d'éclairage public)

<http://pierre-alain-millet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/ccdhd04042013c-821ab.png>

Au total, nous faisons le choix d'inscrire nos efforts dans un objectif clair, agir pour le droit à une énergie décarbonée, propre, efficace et accessible

- décarbonée car c'est la priorité de l'action climatique
- propre, car il faut aussi veiller à la qualité de l'air, donc limiter les émissions polluantes, ce qui suppose par exemple pour la biomasse des installations de filtration des fumées, qui sont très onéreuses
- efficace, car il s'agit non pas de consommer de l'énergie, mais de permettre un service, un usage concret et utile, se chauffer, se déplacer, travailler, s'éclairer. Et c'est la qualité de ce service et son efficacité énergétique qui est le vrai enjeu
- accessible, car nous refusons l'aggravation des inégalités sociales que la hausse des coûts de l'énergie provoque, et nous considérons l'énergie comme un des « droits humains de base », un « bien commun », comme l'eau, l'air et la terre, qui ne peut donc être soumis aux logiques du marché.

Notre réseau de chaleur est un outil important pour cela, mais nous constatons qu'il est indispensable de financer les investissements dans les renouvelables, les réseaux et la réduction des consommations. Car tout indique que les gains potentiels ne suffisent pas à équilibrer ces actions. Par exemple, pour l'isolation dans les logements sociaux, même en divisant par deux les consommations, le coût restant à la charge du locataire est significatif. De même, le

gaz reste malgré la hausse plus simple et moins cher à exploiter que le bois. Sauf si l'investissement initial important, autant pour l'isolation que pour la biomasse est aidé par des subventions significatives, de l'ordre de 50%.

C'est pour moi le vrai enjeu du débat sur la transition énergétique, entre les promoteurs du marché, de la dérégulation qui sont sur les fonds les ennemis du service public et au contraire le choix de la défense du service public et donc de politiques d'intervention publique fortes assurées par l'état.

Post-scriptum :

ai

[1] à noter que c'est le cas par exemple de la loi sur les tarifs progressifs que le conseil constitutionnel vient de retoquer justement car elle introduisait une inégalité entre les usagers.